



pôle Aliénor
10, rue de la tête noire – BP 30015
86001 POITIERS cedex
Tél. : + 33 (0)5 49 60 21 79
enseignement.superieur@polealienor.eu
www.polealienor.eu

DOSSIER DE CANDIDATURE CONCOURS D'ENTRÉE AVRIL 2024

Master universitaire « Musique : recherche et pratiques d'ensemble » Musique ancienne

Dossier à remplir par **saisie informatique uniquement** puis à imprimer et à renvoyer **par la poste en format papier** (avec toutes les pièces justificatives)

NB : les candidats doivent également s'inscrire sur la plateforme Mon Master
<https://www.monmaster.gouv.fr/recherche?q=Musicologie%20Poitiers&layout=1>

Nom de famille :

Nom d'usage :

Prénom(s) :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail (**adresse valide indispensable pour l'envoi de la convocation**)

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Personne à prévenir en cas d'urgence (nom, prénom, e-mail et téléphone) / [Name and phone number of the person to contact in case of emergency](#) :

Nom

Prénom

Téléphone

E-mail :

Instrument pour lequel vous vous inscrivez :

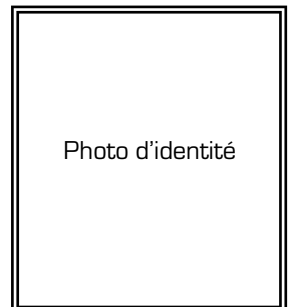


Photo d'identité

International applicants / Candidats étrangers

International applicants must provide proof of their diplomas and previous studies. See the application procedures in the "inscription mode d'emploi" (pages 2 & 3). Please indicate those diplomas and study periods in the paragraphs below (general education, musical studies, university).

Formation générale

Baccalauréat (général, technologique ou professionnel) : oui non Série ou spécialité(s) :

Diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence : oui non

Année d'obtention :

Études musicales spécialisées (principaux diplômes obtenus)

- Diplôme national supérieur professionnel de musicien : oui non

Année d'obtention :

- Diplôme étranger admis en dispense ou en équivalence (*Bachelor* d'interprète) : oui non

Année d'obtention :

- Diplôme d'État : oui non

Année d'obtention :

- Êtes-vous déjà titulaire d'un master d'interprète ? oui non

Si oui, spécialité, instrument :

Établissement :

Année d'obtention :

Mention obligatoire : indiquez la dernière année d'inscription officielle dans un établissement d'études musicales spécialisées (enseignement initial en conservatoire ou équivalent, ou formation supérieure en pôle supérieur), même si elle n'a pas abouti à l'obtention d'un diplôme ni à une validation.

Si vous n'êtes pas titulaire du diplôme musical complet qui est requis pour être admis à concourir (voir le document « inscription, mode d'emploi » joint au chapitre conditions d'admission), votre dossier sera présenté en commission d'équivalence.

Dans ce cas cochez cette case

Années d'obtention	Diplômes obtenus	Discipline	Établissements & villes

Formation universitaire

Mention obligatoire : indiquez les inscriptions durant les trois dernières années universitaires même si vous n'avez pas obtenu de diplôme ni validé l'année.

Note : vous devez joindre au dossier des pièces justificatives de ces inscriptions.

Licence de musicologie : oui non

Diplôme étranger admis en dispense ou en équivalence : oui non

Années d'obtention	Diplômes obtenus / années d'études validées	Filière	Établissements & villes

Langues pratiquées, niveau

,
,
,

International applicants / Candidats étrangers

MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE / FRENCH LANGUAGE REQUIREMENTS

Les formations sont dispensées principalement en français. French language is the principal teaching language. Please, read the document "inscription, mode d'emploi" (pages 2 & 3)

Niveau de français :

Courant / Fluent Avancé / Good Moyen / Intermediate Débutant / Beginner

Le cas échéant, niveau certifié dans l'échelle de niveaux communs de référence du Conseil de l'Europe :

A1 A2 B1 B1+ B2 C1 C2

Renseignements complémentaires

Quelles sont actuellement vos activités musicales principales ? / Main musical activities

Pratiquez-vous un autre instrument ? un autre style ? à quel niveau ? Do you play another instrument? another repertoire? At which level?

Autres études musicales / Other musical studies:

Activités extramusicales / Activities in another field:

Emploi / Professional activities

Le renseignement de cette rubrique est obligatoire

Exercez-vous déjà un métier dans le domaine de la musique ? / Professional activities in the field of music ?

oui non

Si oui, indiquez / If yes, which one(s):

Le nom de la (des) structure(s) (ensembles, écoles) / Name of the institution (music school, ensembles):

La nature de l'emploi / Activity:

Le nombre d'heures hebdomadaire / Number of hours (weekly):

Autre(s) emploi(s) / Other professional activities:

Comment avez-vous connu le pôle Aliénor ?

une information dans mon établissement (affiche, dépliant)
recherche Internet
presse spécialisée

Réseaux sociaux :

facebook
instagram
par e-mail

Réseau personnel :

par un étudiant
par un ancien étudiant
par un enseignant

Évènements :

concert
portes ouvertes
forum des métiers de la musique

Autres :

Autres candidatures

Présentez-vous votre candidature dans d'autres établissements ? (Cursus Master, DE, DNSPM, autre) oui non
Si oui, lesquels ?

Quel serait prioritairement votre choix ?

Pièces à joindre impérativement à votre dossier : voir le document « inscription mode d'emploi », page 4.

List of documents to join to your application, read "Inscription mode d'emploi", page 4)

Date limite d'envoi des dossiers : 23 février 2024 (cachet de la poste faisant foi)

Les informations collectées par le pôle Aliénor font l'objet d'un traitement administratif ayant pour finalité la réponse à votre demande d'inscription et la gestion administrative du concours d'entrée. Vos informations sont traitées dans le cadre de votre inscription au concours d'entrée pour le Master : « Musique : recherche et pratiques d'ensemble ». Elles sont à destination du service administratif de l'enseignement supérieur et de la comptabilité. Les informations sont conservées 1 an à compter de la promulgation des résultats du concours d'entrée.

Néanmoins, pour les candidats reçus et intégrant la formation, ces données seront intégrées dans la base de données utilisée pour le suivi de la scolarité.

Conformément au règlement UE 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez, pour des motifs tenant à votre situation particulière, vous opposer au traitement des données vous concernant. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à : pôle Aliénor, 10 rue de la tête noire, BP 30015, 86001 Poitiers cedex. Merci de joindre la copie d'une pièce d'identité.

Sous réserve d'un manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans ce dossier

Date et signature du candidat

NOM

Prénom

Date

Signature

Programme musical de l'épreuve d'interprétation

Nom
Instrument

Prénom

DIGITAL ENTRANCE EXAM / ÉPREUVE À DISTANCE

Candidates living abroad can ask doing a digital audition. (read inscription mode d'emploi page 5)

oui non

Pour tous : préciser le minutage exact des œuvres (se reporter au contenu des épreuves dans le document « Inscription-mode d'emploi »).

Accompagnement (au clavecin) : précisez pour chaque œuvre si vous avez besoin d'un accompagnateur du pôle Aliénor. Si oui, vous devez **impérativement joindre les partitions à l'envoi de votre dossier ainsi qu'un chèque de caution de 70€ (voir document « inscription - mode d'emploi », page 4). En l'absence de ces 2 pièces votre demande ne sera pas prise en compte.**

Accompaniment (harpsichord) for singers and instrumentalists: For each piece of your program, note if you need an accompanist from the pôle Aliénor. **If yes, you have to send the scores together with your application and a 70€ deposit cheque (read inscription mode d'emploi, page 4). Without those 2 elements, you will not benefit from this possibility.**

Préciser pour chaque pièce le diapason et le tempérament souhaité dans la colonne « titre » (ex : sonate opus 5 n°1, 415, Vallotti). Le pôle Aliénor s'efforcera de tenir compte des souhaits des candidats, mais ne peut s'engager à les satisfaire tous.

For each piece, note the pitch and tuning in the title (ex. : sonate opus 5 n°1, 415 Vallotti). The school will try to adapt, but cannot always give satisfaction to all the wishes.

Compositeur	Titre	Mouvement(s)	Formation	Durée précise	Accompagnateur pôle Aliénor oui/non

Fiche technique détaillée : indiquer ci-dessous les éventuels besoins techniques spécifiques ; ils pourront éventuellement être pris en compte si vous vous mettez en relation avec le pôle Aliénor pour en vérifier la faisabilité. enseignement.superieur@polealienor.eu

Veillez indiquer et justifier ici d'éventuelles contraintes concernant les épreuves orales (elles seront prises en compte dans la mesure du possible) :

Si vous êtes en situation de handicap et que vous avez besoin d'aménagements spécifiques, veuillez l'indiquer ici :

La référente handicap du pôle Aliénor reviendra vers vous. Vous pouvez aussi la contacter : Marion Dumeynie / referent.handicap@polealienor.eu



pôle Aliénor
10, rue de la tête noire – BP 15
86001 POITIERS cedex
Tél. : +33 (0)5 49 60 21 79
Email : enseignement.superieur@polealienor.eu
Site : www.polealienor.eu

INSCRIPTION MODE D'EMPLOI Master universitaire Musique : recherche et pratiques d'ensemble

1 – LA FORMATION

Diplôme et domaines d'études

Formation en deux ans proposée par l'Université de Poitiers, en partenariat avec le pôle Aliénor et l'Abbaye-aux-Dames de Saintes et l'Université de Tours.

Le **pôle Aliénor** est un établissement accrédité par le ministère de la Culture à délivrer des diplômes d'enseignement supérieur.

Ce partenariat répond à la volonté d'associer la recherche à une activité d'interprète de haut niveau.

Cette formation aboutit à un Master universitaire délivré par l'Université de Poitiers :

Diplôme : MASTER

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Musicologie

Parcours : Musique : recherche et pratiques d'ensemble

Domaines d'études

- Musique ancienne (avec le pôle Aliénor) : tous instruments et chant
- « *Orchestre classique et romantique* » (avec l'Abbaye aux Dames de Saintes)

NB : cette brochure ne concerne que le domaine d'étude musique ancienne du partenariat Université / pôle Aliénor

Pour le domaine « *Orchestre classique et romantique* », se reporter au site de l'Abbaye aux Dames de Saintes : <https://www.abbayeauxdames.org/jeune-orchestre-de-labbaye-master/master/>

Contenus de formation

Ce master s'adresse aux étudiants souhaitant associer un parcours de musicien interprète à un travail de recherche.

Objectifs :

- Associer étroitement la recherche musicologique et des pratiques instrumentales
- Préparer à l'insertion dans le milieu professionnel

La partie universitaire de la formation est assurée par les départements de musicologie des universités de Poitiers et Tours.

La formation associe des séminaires, des cours et du suivi individuel. Les enseignements universitaires sont assurés par des enseignants-chercheurs du département de musicologie et des chercheurs invités.

La partie pratique artistique de la formation est assurée par le pôle Aliénor

- o Formation de l'interprète
- o Pratiques d'ensemble
- o Pratique instrumentale
- Mises en situation professionnelle
 - o Projets, concerts, spectacles
 - o Médiation
 - o Professionnalisation : communication, aspects juridiques et sociaux, enregistrement, etc.

Un descriptif détaillé de la formation est téléchargeable sur le site du pôle Aliénor : www.polealienor.eu

2 – LA CANDIDATURE

Conditions d'admission au concours d'entrée

La spécialité « Musique : recherche et pratiques d'ensemble » est un master de recherche qui s'articule en deux années. Le recrutement en Master 1 se fait par voie de concours.

NB : les candidats doivent également s'inscrire sur la plateforme Mon Master
<https://www.monmaster.gouv.fr/recherche?q=Musicologie%20Poitiers&layout=1>

Les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSPM) et d'une licence de musique et/ou musicologie
- être titulaire d'un Bachelor d'interprète (établissement étranger)
- être titulaire d'un diplôme d'État (DE) de professeur de musique et d'une licence de musique et/ou musicologie

COMMISSION DE RECEVABILITÉ

Pour les candidats qui ne répondent pas aux conditions, une dérogation peut être obtenue après avis d'une commission.

Dans ce cas, il est particulièrement important d'indiquer avec précision et de justifier tous les éléments concernant la formation et les expériences du candidat.

International applicants

1 - APPLICATION REQUIREMENTS

To be admitted participating to the entrance examination, you need a certificate of a diploma equivalent to a Bachelor in performance.

2 – ADMINISTRATIVE REGISTRATION

In case you are admitted, **you have to give official proof** of your language level, as well as for your diplomas and previous studies, **before your administrative registration (September)**.

1. LANGUAGE REQUIREMENTS

French language is used in all courses and lessons at the pôle Aliénor and the Universities of Poitiers and Tours and during the entrance examinations as well. Some of the lessons or conferences might take place in English.

It is possible to apply without the level in French usually required to study at Master level (B2). However, in order to pass the assessments successfully, the student need to reach the level B2 as soon as possible, and in any case before the end of the first year.

The mastering of one foreign language is compulsory to validate the diploma. The student has to give a certificate of B2 level in a language that is not his/her first language before the end of the program. A French language certificate is accepted for foreign students.

Students who don't have the required level can follow extra French classes. In any case, language classes are the responsibility of the student, and will not be financed by the pôle Aliénor or the University.

French language courses are organised by the Centre de Français Langue Étrangère (CFLE) de l'Université de Poitiers
Tel: + 33 / 548 453 294 / email: centre.fle@univ-poitiers.fr

NB: your motivation letter can eventually be written in English, German, Italian, Spanish.

2. VALIDATION OF STUDY PERIODS

If you have diplomas from your country, or/and Higher Education studies, you need an attestation to certify equivalence. Contact the ENIC-NARIC center at France Éducation International.

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>

In any cases, please contact the pôle Aliénor before sending your application form!

Candidats étrangers

1 - INSCRIPTION AU CONCOURS D'ENTREE

Pour être admis à participer au concours d'entrée, vous devez faire la preuve d'un diplôme équivalent au DNSPM (Bachelor d'interprète).

2 – INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

En cas d'admission, après réussite au concours d'entrée, les étudiants qui ne sont pas ressortissants d'états francophones doivent fournir **les attestations suivantes impérativement avant l'inscription administrative (septembre)**

1. MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Les formations sont dispensées uniquement en français. Certains séminaires ou conférences peuvent être dispensés en anglais. Les partenaires du parcours MRPE étant internationaux, il est admis que l'accès des étudiants y soit possible sans le niveau de français habituellement requis (B2).

La réussite aux évaluations implique cependant que l'étudiant fasse le nécessaire pour atteindre le plus rapidement possible le niveau B2, et dans tous les cas avant la fin de la première année d'études.

La maîtrise d'une langue étrangère est obligatoire pour l'obtention du diplôme. L'étudiant devra fournir avant la fin de la formation un certificat de niveau B2 dans une langue autre que sa langue maternelle. Un certificat en français est donc admis pour les étudiants étrangers.

Les étudiants qui auraient des difficultés dans la maîtrise de la langue française, pourront bénéficier, au cours de leur première année d'études d'un aménagement de scolarité afin de suivre, hors du pôle Aliénor et à leurs frais, une session d'apprentissage du français.

De telles formations sont notamment dispensées par le Centre de Français Langue Étrangère (CFLE) de l'Université de Poitiers. Tel + 33 / 548 453 294 / email : centre.fle@univ-poitiers.fr

Le cas échéant, votre lettre de motivation peut être écrite en anglais, allemand, italien, espagnol.

3. VALIDATIONS D'ÉTUDES ANTÉRIEURES

Si vous êtes titulaire de diplômes supérieurs en musique, vous devez fournir une attestation de comparabilité de ces diplômes. Cette attestation doit être demandée au centre ENIC-NARIC de France Éducation International.

<https://www.france-education-international.fr/hub/reconnaissance-de-diplomes>

Prendre contact avec le pôle Aliénor dans tous les cas avant d'envoyer votre dossier de candidature.

Dates et modalités des épreuves

Pour toutes les disciplines, les épreuves auront lieu à Poitiers en présentiel entre le 15 et le 30 avril 2024.

Le planning des épreuves sera communiqué sur le site internet en janvier 2014.

Nature des épreuves

Pour tous les candidats, les épreuves sont constituées ainsi :

- Épreuve d'interprétation

Programme de 30 minutes comportant au moins trois œuvres ou fragments d'œuvres relevant des répertoires anciens. La liste peut comprendre des œuvres d'ensemble ne dépassant pas le quintette. Au moment de l'épreuve, le jury choisit d'écouter 20 minutes environ dans ce programme.

Vous êtes invité à intégrer dans votre programme l'œuvre d'une compositrice dans la mesure du possible, vous pouvez faire une recherche notamment dans la base de données « [Que demander à Clara](#) »

30 minutes program, including at least 3 pieces from early repertoires. The list can include chamber music pieces (5 musicians or less). The jury will choose 20 minutes.

As much as you can, you are invited to add to your program the work of a female composer. Database « [Que demander à Clara](#) » will help you into your research.

▪ Épreuve complémentaire

Interprétation d'une pièce de musique d'ensemble (durée 5 à 10 minutes). Cette pièce peut être jouée « en direct », ou faire l'objet d'une captation vidéo de bonne qualité, qui doit être joint au dossier de candidature.

One piece of chamber music (5 to 10 minutes). It can be played "live" or as video-recording, sent together with the application.

▪ Entretien

Portant notamment sur le programme interprété, les objectifs professionnels du candidat, les conditions de suivi des études, les motivations pour la recherche. (15 minutes environ).

The interview with the jury (± 15 minutes) will focus on the musical program, the professional objectives, the motivation for research and the concrete possibility to follow the study program.

IMPORTANT

Deux jeux de partitions (avec parties d'accompagnement) seront fournis au jury par le candidat

Les épreuves ne sont pas publiques.

Accompagnement des épreuves d'entrée

Il est recommandé de venir avec son propre accompagnateur. Néanmoins, pour les candidats qui n'auraient pas cette possibilité, le pôle Aliénor pourra mettre à disposition un accompagnateur (claveciniste).

- Le candidat devra en faire la demande avant **le 23 février 2024** sur la feuille « programme » du dossier de candidature ;
- Cette prestation est proposée gratuitement. Néanmoins un chèque de caution de 70€ est exigé. En cas de non-présentation du candidat à ces épreuves orales, le chèque sera encaissé.
- Les partitions seront à envoyer **IMPÉRATIVEMENT** au pôle Aliénor avec le dossier de candidature ; pensez à indiquer **votre nom sur chaque partition** que vous envoyez au pôle Aliénor ;
- Le pôle Aliénor se réserve la possibilité de programmer la répétition la veille du passage de l'épreuve d'interprétation, sans modification d'horaire possible. La répétition dure 30 minutes.

Accompaniment: for the candidates who are not able to come with an accompanist, the pôle Aliénor gives the possibility to have an accompanist (harpsichord).

- You have to ask it before **February 23, 2024**
- This accompaniment does not cost anything, but you have to send a 70€ deposit cheque. If the candidates does not come, this cheque will be cashed
- Send the scores together with your application, putting your name on each one.

Toutes candidatures

Pour tous les candidats, le dossier de candidature est à déposer **au plus tard le 23 février 2024** (cachet de la poste faisant foi).

Tout dossier adressé après cette date ne sera pas pris en compte.

Convocation des candidats admissibles **au plus tard le 22 mars par courriel**.

Digital entrance exam / Épreuve à distance

The candidates living abroad can ask for a digital audition.

The digital entrance exam has 2 parts:

- A. YouTube recordings
- B. Online session with the committee

Les candidats étrangers ou français résidant à l'étranger ont la possibilité de demander à passer le concours à distance.

Ce concours à distance se compose de 2 parties :

- A. Vidéos YouTube
- B. Session en ligne avec le jury

A. YouTube recordings / Vidéos Youtube

1. Your recordings must be on YouTube. You have to send the URL link at the date that will be given to you. If we don't receive the files before this date, your application will be cancelled.

Vos vidéos doivent être accessibles sur YouTube en non répertorié. Vous devez envoyer le lien URL à la date précisée sur la convocation. Sinon, votre candidature sera annulée.

2. The recordings should be dated, recent, of good quality and live.

Les vidéos doivent être datées, récentes et de bonne qualité.

3. The videos should fit to the program requirements (cf. pages 3-4).

Elles doivent correspondre au programme demandé (cf. page 3-4).

4. You should be recognizable while playing/singing.

Vous devez être identifiable/reconnaissable lorsque que vous jouez/chantez.

5. Cut and paste in the recording is not allowed.

La vidéo ne doit comprendre aucun montage.

B. Online session with the committee / Session en ligne avec le jury

1. You will receive an invitation by email with a date and time. At that appointment, you should be in an empty room in front of a camera (this can be laptop)

Vous recevrez une convocation par courriel, avec une date et un horaire. Lors de cette épreuve, vous devrez être face à la caméra dans une pièce vide.

2. The committee will listen to this and it will be followed by a 15-20 minutes interview. In case of non French-speaking candidates, this interview will be the opportunity to test your French/English level.

Le jury écoutera cette épreuve, puis fera avec vous un entretien de 15 à 20 minutes. Pour les candidats non-francophones, cet entretien sera également l'occasion d'évaluer votre niveau de maîtrise du français et de l'anglais.

Pièces à joindre au dossier

Vous devez impérativement envoyer avec ce dossier :

- Une lettre de motivation exposant vos motivations et vos objectifs personnels
- Un Curriculum Vitae complet à jour
- Le cas échéant, une photocopie de votre carte de séjour
- La photocopie du baccalauréat ou équivalent
- La photocopie du DNSPM, ou Bachelor, ou DE, et des diplômes universitaires et de l'enseignement supérieur musique
- Le programme détaillé de votre épreuve d'interprétation, ainsi que les partitions pour lesquelles vous demandez un accompagnateur du pôle Aliénor
- Si vous demandez un accompagnateur du pôle Aliénor : vous devez impérativement joindre les partitions des œuvres accompagnées ainsi qu'un chèque de caution de 70€
- Un chèque de 60€ à l'ordre du pôle Aliénor pour frais de dossier, qui sera encaissé et non restitué en cas de désistement.

Documents to be sent together with your application:

- Motivation letter: explain your motivations for this program and your professional objectives;
- Curriculum Vitae / Resume
- Copy of your ID (and « Carte de séjour » or Visa)
- Copy of your general education degree (English or French translation), of your Bachelor, or any other higher education degree.
- Your musical program
- If you are asking for an accompanist : the scores and a 70€ deposit cheque
- A 60€ cheque to the pôle Aliénor to confirm your application. It will be cashed in any case and will not be given back if you don't come for the examination.